



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Paris en ligne courses hippiques

Question écrite n° 29638

#### Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les paris hippiques en cette période de déconfinement. Les hippodromes rouvrent leurs portes mais, jusqu'à la mi-juillet 2020, les réunions se courent dans un strict huis clos. Les courses vont se dérouler par solidarité avec la filière équine. En effet, l'absence de parieurs sur site et de droits d'entrée va priver les hippodromes de leurs principaux revenus. De plus, pour les courses PMH (Pari Mutuel Hippodrome) dites courses régionales, les paris ne se font que sur site. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer les possibilités de permettre les paris en ligne pour les courses régionales.

#### Texte de la réponse

Comme de nombreux autres secteurs de l'économie française, la filière hippique a souffert de l'arrêt de son activité. Pour faire face à cette situation, la filière a pu bénéficier des dispositifs généraux mis en place par l'État (activité partielle et fonds de solidarité) mais également d'un accompagnement spécifique par l'État, celui-ci lui permettant le report d'une partie de ses échéances fiscales. Il a également été demandé à l'institution des courses de veiller à la mise en place d'une véritable solidarité interne à la filière. Depuis le début du déconfinement, dont les courses ont bénéficié dès la semaine du 11 mai, la filière hippique montre des signes très encourageants de reprise de son activité, qui sont visibles notamment dans le volume des enjeux engagés auprès du pari mutuel urbain (PMU). Dans le cadre de ses échanges avec l'État, l'institution des courses n'a pas à ce jour formulé de demande relative aux paris en lignes sur les courses régionales, juridiquement possibles. L'annonce de la réouverture au public des hippodromes à partir du 11 juillet va leur permettre de retrouver leur source principale de revenus. En tout état de cause, l'État se tient aux côtés de l'institution des courses pour soutenir la relance de son activité.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bricout](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29638

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Comptes publics](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mai 2020](#), page 3447

**Réponse publiée au JO le :** [8 septembre 2020](#), page 5950